



MAGAZINE

Portraits d'une grande région agricole

LES TOMATES DE L'ÉCOSERRE DES GRANDS LACS

Maraîchage > En 2009, quatre jeunes agriculteurs des Landes ont implanté 6,5 ha de serres chauffées par géothermie et ils viennent d'agrandir leur unité de production de 10 ha supplémentaires, toujours sans énergie fossile.



LE SILLON

Des serres chauffées à partir d'une source d'énergie alternative, c'est possible grâce à un partenariat avec l'industrie.

Sept ans après leur installation, les associés des Ecoserres des grands lacs ont inauguré un nouveau site de production de tomates chauffé par l'unité de valorisation énergétique des déchets, en Haute Lande.

En 2009, à Parentis-en-Born (Landes), quatre jeunes agriculteurs, regroupés dans la société Tom d'Aqui, ont implanté 6,5 ha de serres chauffées par géothermie. Une installation rendue possible grâce à l'usine pétrolière voisine Vermillion. L'entreprise de recherche et d'exploitation pétrolière propose de mettre à leur disposition la chaleur produite par son activité d'extraction de

pétrole. Par le biais d'échangeurs thermiques, l'eau de gisement à 54 °C chauffe des serres installées à proximité.

En juin dernier, leur nouveau projet voit le jour. Accompagnés de deux nouveaux associés, les quatre associés ont inauguré un site de production de dix hectares, baptisé l'Ecoserre des grands lacs. Des installations qui fonctionneront à partir d'une source d'énergie alternative. Cette fois, il ne s'agit pas des reliquats issus des forages de pétrole du groupe Vermillion, mais des résidus de chaleur de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Pontenx-les-Forges.

Gérée par la société Tiru, filiale d'ERDF, cette dernière traite les produits collectés par le Sivom des cantons du Pays de Born. Membres du groupement de producteurs les Paysans de Rougeline, les six associés entendent profiter d'un concept qui a fait ses preuves. «L'idée est de produire des tomates en ayant le moins d'impact possible sur l'environnement», explique Vincent Audoy, jeune agriculteur présent depuis la première heure. Dans cette logique, on s'affranchit de toute énergie fossile pour le chauffage. On a aussi pour objectif d'utiliser zéro pesticide».



Economies substantielles

Les dix hectares de serres ont représenté un investissement de 14 millions d'euros. Le projet a bénéficié du soutien de la région Aquitaine et de l'accompagnement des banques, notamment du Crédit agricole. De son côté, le groupe Tiru a aussi investi deux millions d'euros pour réaliser les aménagements nécessaires à l'acheminement de l'eau chaude depuis son usine vers les serres. Grâce à ce nouveau dispositif, la performance énergétique de l'unité de traitement des déchets est passée de 35 % à 80 %. Un résultat qui intrigue les industriels.

Sur le plan énergétique, l'alimentation en eau chaude produite par la turbine de l'usine d'incinération permet des économies substantielles. Dans des serres traditionnelles, la facture énergétique représente généralement 40 % du coût de production. Ici, elle atteint seulement 10 %. Économie d'énergie, d'eau, qualité des produits... Le concept d'éco-serre semble représenter l'avenir

de la production de tomates en France. Dans un marché des fruits et légumes ultra-concurrentiel, il permet d'abord d'être plus compétitif. *«On réduit les coûts de production de 20 à 30 centimes par rapport à des systèmes traditionnels... Toutefois, on reste très supérieurs à des pays tels que l'Espagne, les Pays-Bas. Au Maghreb, aussi les coûts de production sont encore deux à trois fois inférieurs aux nôtres, en raison des différences de réglementation, ou des charges salariales qui représentent la moitié des charges totales chez nous».*

Face à une telle réalité, le groupement de producteurs parie aussi sur la mise en avant de la qualité de ses produits et de leur origine française. Les Serres des grands lacs, qui vont produire 5 000 tonnes de tomates par an, devraient en écouler au moins 60 % en Aquitaine. *«On peut donc récolter à des niveaux de maturité bien meilleurs»*, note Vincent Audoy.

LE SILLON